

« Seule une vie vécue pour les autres vaut la peine d'être vécue » Père MWISHABONGO. M. Norbert, M.Afr (P.B.)

« Lève-toi Sola, prends to grabat et marche » FAPMMN

**FONDATION DES AMIS DU PERE MWISHABONGO MUKWANGA NORBERT « FAPMMN »**

Statut Juridique : ASBL Fondation

ARRETE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DROITS HUMAINS ACCORDANT LA PERSONNALITE

JURIDIQUE A LA FAPMMN : N° 160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE LA FAPMMN AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE :

N° MS.1255/DSSP/30/028 du 08 Février 2013

Avis Favorable du Ministère de la Santé Publique pour la Construction d'un Hôpital à Sola :

Arrêté N°1250/CAB/MIN/SP/591/GSMMP/OBK/2013 du 14 mars 2013

Publication au Journal Officiel de la RDC Cabinet du Président de la République,

54<sup>ème</sup> année première partie N°13, Kinshasa 1<sup>er</sup> Juillet 2013, col. 69-70. Arrêté.

54<sup>ème</sup> année deuxième partie N°22, Kinshasa 15 Novembre 2013, col. 170. Statuts.

**Siège Administratif :**

C/0 Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)

136 Avenue Kasai – Lubumbashi

République Démocratique du Congo

[FAPMMNprojetsola@yahoo.fr](mailto:FAPMMNprojetsola@yahoo.fr)

[FAPMMNprojetsola@gmail.com](mailto:FAPMMNprojetsola@gmail.com)

<http://blogdesola.afrikblog.com/>

**Siège social :**

Sola – Territoire de Kongolo

Province du Katanga

République Démocratique du Congo

[FAPMMNprojetsola@yahoo.fr](mailto:FAPMMNprojetsola@yahoo.fr)

[FAPMMNprojetsola@gmail.com](mailto:FAPMMNprojetsola@gmail.com)

<http://blogdesola.afrikblog.com/>

## INVITATION

### A LA CEREMONIE DE LA BENEDICTION DE L'HOPITAL ARCHANGE SAINT MICHEL DE LA F A P M M N

### A SOLA ET AU LANCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

Mgr., Mr., Mme., Mlle .....

La cérémonie de l'Ouverture officielle de l'hôpital Archange Saint Michel de la Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN » à Sola étant programmée à une date ultérieure, la Fondation vous invite à la cérémonie de la bénédiction 'religieuse et coutumière' de l'hôpital et au lancement de la prise en charge médicale dans ledit hôpital.

A l'occasion de cette cérémonie qui aura lieu dans la parcelle de l'hôpital à Sola ce Samedi 17 Janvier 2015 à 10h30, un verre d'amitié vous sera offert.

Pour toute contribution, merci de contacter Docteur Odilon BARUTI, Médecin de la FAPMMN au : \_\_\_\_\_

Le Fondateur et Président,



Fondation des amis du Père  
MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
SOLA R.D.C

Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs.)

Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN ». / Mission : promouvoir la Dynamique des Actions pour le

Développement Intégral de Sola « DADIS ». / Objectifs : - Santé – Education et – Développement Socio-économique. / Statut Juridique :

ASBL Fondation. / Approbation par le Gouvernement de la RD. Congo. Arrêté N°160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013.

« Seule une vie vécue pour les autres vaut la peine d'être vécue » Père MWISHABONGO. M. Norbert, M.Afr (P.B.)

« Lève-toi Sola, prends to grabat et marche » FAPMMN

**FONDATION DES AMIS DU PERE MWISHABONGO MUKWANGA NORBERT « FAPMMN »**

Siège Administratif : C/O Pères MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (Pères Blancs), 136 Avenue Kasai LUBUMBASHI

Siège Social : Sola – Territoire de Kongolo, Province du Katanga, RDC

[FAPMMNprojetsola@yahoo.fr](mailto:FAPMMNprojetsola@yahoo.fr) / [FAPMMNprojetsola@gmail.com](mailto:FAPMMNprojetsola@gmail.com) <http://blogdesola.afrikblog.com/>

Paris le 12 Janvier 2015

**Transmis copie pour information à :**

- Au Maître Corneille MUGIMBA, Vice président de la FAPMMN, à Lubumbashi;
- Au Professeur Charles YEZI, Chargé des relations Publiques de la FAPMMN, à Kinshasa ;
- Au Révérend Père Christopher AMADE, Provincial des Pères Missionnaires d'Afrique et Premier Conseillé de la Fondation, à Bukavu ;

A Son Excellence Monseigneur Oscar NGOY WA MPANGA  
Evêque du Diocèse de Kongolo à  
KONGOLO/RD.CONGO

Excellence Monseigneur Oscar,

Au nom de la Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN », Fondation que j'ai la charge puisque Fondateur et Président, j'ai l'honneur de venir Vous demander de bien vouloir accepter de présider la cérémonie de la bénédiction religieuse du premier bâtiment de l'hôpital Archange Saint Michel de la FAPMMN à Sola, bâtiment qui ouvrira ses portes pour la prise en charge médicale des patients, dès le Lundi 19 Janvier 2015.

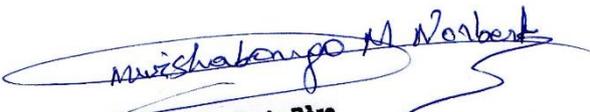
Marqué par la misère sociale, sanitaire, intellectuelle, développementale, etc., le taux de mortalité humain élevé dans la région Hemba la chefferie de N'Kuvu en particulier, le taux d'analphabétisme élevé, le 'fainéantisme' qui ronge la population de Sola, la chefferie N'Kuvu, la région Hemba, etc., je me suis engagé dès l'année 2009 à créer une Fondation ayant pour mission de promouvoir une Dynamique des Actions pour le Développement Intégral de Sola/Buhemba « DADIS » avec pour domaines d'action : - la Santé (prioritaire), - l'Education et, - le Développement Socio-économique. Créée le 01 Octobre 2009, la Fondation a officiellement été approuvée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo qui lui a accordé la Personnalité Juridique à travers l'arrêté **N° 160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013** du Ministère de la Justice et Droits Humains et a, pour ce qui concerne son domaine de santé, reçu par l'arrêté **N°1250/CAB/MIN/SP/591/GSMMP/OBK/2013 du 14 mars 2013**, l'Avis Favorable du Ministère de la Santé Publique pour la construction d'un hôpital à Sola, Chefferie de N'Kuvu, Territoire de Kongolo, District de Tanganyika, Province du Katanga. La Fondation est enregistrée au Ministère de la Santé Publique sous le **N° MS.1255/DSSP/30/028 du 08 Février 2013**

Ayant réuni toutes les conditions juridiques et administratives requises par le Gouvernement de la RD Congo en matière des Organisations Sans But Lucratif, la FAPMMN s'est, dès 2013, lancée dans les activités de construction du premier bâtiment de l'hôpital à Sola. La construction étant finie en décembre 2014, la FAPMMN vous demande avant la mise en fonction du bâtiment (le lancement de la prise en charge médicale des patients), de bien vouloir bénir la parcelle, le bâtiment, la première maison, les membres du noyau Sola et le personnel du travail. Elle vous demande par la même occasion de prier pour les autres membres effectifs de la Fondation, membres qui se trouvent à Lubumbashi, Bukavu, Kasongo et Kinshasa. Merci de penser aussi dans vos prières, au Père Norbert MWISHABONGO, qui est le Fondateur et Président de la Fondation.

L'offre des soins de santé de qualité, aux populations de la RDC en général, à celles de Sola et de la région Hemba en particulier, étant prioritaire, j'anticipe ma gratitude pour votre générosité.

Veillez agréer, Monseigneur Oscar, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Fondateur et Président



Fondation des amis du Père  
MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
SOLA R.D.C

Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
Pères Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)

Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN ». / Mission : promouvoir la Dynamique des Actions pour le

Développement Intégral de Sola « DADIS ». / Objectifs : - Santé – Education et – Développement Socio-économique. / Statut Juridique :

ASBL Fondation. / Approbation par le Gouvernement de la RD. Congo. Arrêté N°160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013.

« Seule une vie vécue pour les autres vaut la peine d'être vécue » Père MWISHABONGO. M. Norbert, M.Afr (P.B.)

« Lève-toi Sola, prends to grabat et marche » FAPMMN

**FONDATION DES AMIS DU PERE MWISHABONGO MUKWANGA NORBERT « FAPMMN »**

Siège Administratif : C/O Pères MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (Pères Blancs), 136 Avenue Kasai LUBUMBASHI

Siège Social : Sola – Territoire de Kongolo, Province du Katanga, RDC

[FAPMMNprojetsola@yahoo.fr](mailto:FAPMMNprojetsola@yahoo.fr) / [FAPMMNprojetsola@gmail.com](mailto:FAPMMNprojetsola@gmail.com) <http://blogdesola.afrikblog.com/>

Paris le 12 Janvier 2015

**Transmis copie pour information à :**

- Au Maître Corneille MUGIMBA, Vice président de la FAPMMN, à Lubumbashi;
- Au Révérend Abbé Benoît MUKWANGA, Secrétaire Général de la FAPMMN, à Lubumbashi
- Au Professeur Charles YEZI, Chargé des relations Publiques de la FAPMMN, à Kinshasa ;
- Au Révérend Père Christopher AMADE, Provincial des Pères Missionnaires d'Afrique et Premier Conseillé de la Fondation, à Bukavu ;

A Monsieur Chef MUKELANGE TAMBWE MUNGOMBA NSUBU IV  
Chef de la Chefferie N'Kuvu à Sola,  
SOLA/RD.CONGO

Monsieur Chef MUKELANGE NSUBU IV,

Au nom de la Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN », Fondation que j'ai la charge puisque Fondateur et Président, j'ai l'honneur de venir Vous demander de bien vouloir accepter de présider la cérémonie de la bénédiction coutumière du premier bâtiment de l'hôpital Archange Saint Michel de la FAPMMN à Sola, bâtiment qui ouvrira ses portes pour la prise en charge médicale des patients, dès ce Lundi 19 Janvier 2015.

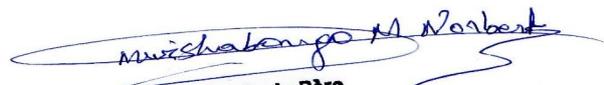
Marqué par la misère sociale, sanitaire, intellectuelle, développementale, etc., le taux de mortalité humain élevé dans la région Hema la chefferie de N'Kuvu en particulier, le taux d'analphabétisme élevé, le 'fainéantisme' qui ronge la population de Sola, la chefferie N'Kuvu, la région Hema, etc., je me suis engagé dès l'année 2009 à créer une Fondation ayant pour mission de promouvoir une Dynamique des Actions pour le Développement Intégral de Sola/Buhema « DADIS » avec pour domaines d'action : - la Santé (prioritaire), - l'Education et, - le Développement Socio-économique. Créée le 01 Octobre 2009, la Fondation a officiellement été approuvée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo qui lui a accordé la Personnalité Juridique à travers l'arrêté **N° 160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013** du Ministère de la Justice et Droits Humains et a, pour ce qui concerne son domaine de santé, reçu par l'arrêté **N°1250/CAB/MIN/SP/591/GSMMP/OBK/2013 du 14 mars 2013**, l'Avis Favorable du Ministère de la Santé Publique pour la construction d'un hôpital à Sola, Chefferie de N'Kuvu, Territoire de Kongolo, District de Tanganyika, Province du Katanga. La Fondation est enregistrée au Ministère de la Santé Publique sous le **N° MS.1255/DSSP/30/028 du 08 Février 2013**.

Ayant réuni toutes les conditions juridiques et administratives requises par le Gouvernement de la RD Congo en matière des Organisations Sans But Lucratif, la FAPMMN s'est, dès 2013, lancée dans les activités de construction du premier bâtiment de l'hôpital à Sola. La construction étant finie en décembre 2014, la FAPMMN vous demande avant la mise en fonction du bâtiment (le lancement de la prise en charge médicale des patients), de bien vouloir bénir selon la coutume Hema Bena N'Kuvu, la parcelle, le bâtiment, la première maison, les membres effectifs du noyau Sola et le personnel du travail. Elle vous demande par la même occasion de prier pour les autres membres effectifs de la Fondation, membres qui se trouvent à Lubumbashi, Bukavu et Kinshasa. Merci de penser aussi dans vos prières et bénédictions, au Père Norbert MWISHABONGO, qui est le Fondateur et Président de la Fondation.

L'offre des soins de santé de qualité, aux populations de la RDC en général, à celles de Sola, de la chefferie N'Kuvu et de la région Hema en particulier, étant prioritaire, j'implore votre concours, engagement actif ainsi que celui des notables et chefs des localités pour le développement de la chefferie, la région, etc. D'avance, toute ma gratitude pour votre générosité, votre engagement concret à travers vous, celui de toute la population dans les activités de la FAPMMN.

Veillez agréer, Monsieur Chef NSUBU, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Fondateur et Président



Fondation des amis du Père  
MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
SOLA R.D.C

Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert  
Pères Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs).

Fondation des Amis du Père MWISHABONGO MUKWANGA Norbert « FAPMMN ». / Mission : promouvoir la Dynamique des Actions pour le Développement Intégral de Sola « DADIS ». / Objectifs : - Santé – Education et – Développement Socio-économique. / Statut Juridique :

ASBL Fondation. / Approbation par le Gouvernement de la RD. Congo. Arrêté N°160/CAB/MIN/J&DH/2013 du 20 Mai 2013.